

C'EST M. BERTRAND

Un trappeur éprouvé de Valleyfield

QUI A LE PREMIER DECOUVERT L'OR DE L'ALASKA

Picotte, Lemire et Vanier ont passé pour morts

COMMENT SE FAIT L'EXTRACCTION DE L'OR AUX PLOEERS

Intéressante entrevue avec M. H. Doré

On ne saurait s'imaginer combien de personnes se présentent tous les jours à l'hôtel St James, pour avoir des entrevues avec les mineurs revenus du Klondyke...

MM. Morin, Desroches et Doré attendront le printemps pour retourner au Klondyke, tandis que M. Picotte, après avoir été voir ses parents à St-Rémi, reviendra passer quelques mois à Montréal...

M. Doré n'a encore pu effectuer de gros travaux sur son "claim". Il a creusé 6 puits de 4 x 6 pieds à l'orifice et variant de 20 à 30 pieds de profondeur. Le sol est très riche tout comme sur les autres "claims" de l'Elldorado.

Contrairement à ce que bien des personnes croient, c'est l'hiver qu'on travaille le plus fort aux champs de l'or. Les mineurs, qui savent tous que le meilleur sol au-dessus de la roche, croissent des puits jusqu'à une roche solide...

C'est à ce moment que les mineurs vont de merveilleux en merveilleux. A chaque pelleée de gravais qu'ils lavent, des pépites plus ou moins grosses s'offrent à leurs regards.

Quelques-uns au fond du puits le pique rebondit sur une grosse parcelle d'or précieux métal produisant un son aigu auquel les mineurs ne se trompent pas. Ils se précipitent aussitôt vers leur vant une cinquantaine de dollars.

MM. Desroches, Morin et Doré partent l'avis de leurs compagnons qui les ont précédés ici.

De fait les 55 mille du débile sont assez difficiles et longs à franchir. Les quelques 550 mille qui séparent Chiloote des champs aurifères.

Au St James hier après-midi, M. N. E. Picotte, M. Miron et M. Doré ont été les hôtes du propriétaire de l'hôtel M. Forest, qui pour cette circonstance avait réuni quelques amis et journalistes à dîner.

Autre détail intéressant: Presque tous les journaux, il y a une dizaine d'années, annonçaient la mort de ces trois hardis chercheurs d'or.

IL VOULAIT S'AMUSER

Et prit une trentaine de mille dollars à ses parents

L'un des détectives de Chicago a quitté Montréal avec un nommé Wilfrid Stockholm, accusé d'avoir volé de fortes sommes.

LES EVEQUES APPROUVENT PAR ROME

Le rapport de Mgr Merry del Val

Un personnage politique important dit tenir de source quasi-officielle que le rapport de Mgr Merry del Val sur la question des écoles de Manitoba a été approuvé par Sa Sainteté Léon XIII qui en a fait examiner lui-même.

Mgr Merry del Val soutiendrait en tout point l'attitude de Sa Grandeur Mgr Langevin et de NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Québec dans leur mandement collectif.

COMMISSION DU HAVRE

Le prolongement et la protection de la jetée au pont Victoria

Les commissaires du havre ont eu leur assemblée régulière, hier. Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées. Il y a eu une intéressante discussion relativement à la partie supérieure de l'île aux Millions. M. Kennedy a soumis un rapport approuvé par l'ingénieur de la ville, pour prolonger l'île aux Millions jusqu'à trois cents pieds de distance du pont Victoria et de protéger la jetée contre la pression des glaces.

Après avoir examiné soigneusement les plans soumis au bureau, M. Contant a proposé, secondé par le maire Smith, que l'ingénieur soit autorisé à compléter les travaux d'après ses plans, sujets à l'approbation de l'ingénieur de la ville.

M. Bickerdike n'a pas pu se faire de l'ambulance de l'hôpital général. Il s'est objecté par un amendement, secondé par M. Racine, demandant qu'avant de faire ces travaux, on se procure l'opinion des autorités médicales et les noms des docteurs Hingston et E. P. Lechapel, ont été mis de l'avant. Cet amendement a été perdu et, en conséquence, la motion principale adoptée.

Plusieurs rapports ont été adoptés, du comité des finances, du comité d'amélioration, du comité du jardin du port.

La requête du Corn Exchange à la commission au sujet des éleveurs de grains du Pacifique Canadien sur les quais, n'a pas été plus discutée qu'aux assemblées précédentes.

PIQUE-NIQUE ANNUEL

Les charpentiers et menuisiers de la ville auront leur pique-nique annuel au bout de l'île, le jour de la Fête du Travail, le six septembre prochain.

FETE DE NUIT

Une grande fête de nuit aura lieu samedi au Salet au Récollet. Les rives de la rivière seront illuminées et il y aura un superbe feu d'artifice.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Matthew Fulton, employé de la compagnie d'éclairage électrique, travaillant hier, dans un poteau, non loin de l'hôtel Exchange, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba sur le sol. La voiture d'ambulance de l'hôpital général l'a transporté à cette institution.

LA FAMILLE IRVING

M. et Mme Irving, de Westmount, qui avaient été séquestrés au quarantaine depuis plusieurs semaines, à cause de la picote, ont recouvré leur liberté, hier, et sont immédiatement partis en voyage. Les deux derniers patients atteints de la maladie, sont en voie de guérison et l'on prend toutes les précautions possibles pour empêcher l'épidémie de se propager.

LA PICOTE NE LUI FAIT PAS PEUR

Hier, un individu nommé Philippe Duchêne, de la rue Plessis, s'est aventuré sur le terrain dépendant de l'hôpital civique, où se trouvent les tentes sous lesquelles sont les patients atteints de la picote. Duchêne ayant été aperçu par des gardiens de l'hôpital, qui craignaient qu'il ne transportât au dehors le germe de la terrible maladie, lui signifièrent la défense de passer. Comme il était un peu ivre, Duchêne s'est obstiné à vouloir traverser le terrain, et on a été obligé de le faire arrêter par la police. Il a été condamné ce matin à \$1 d'amende sur une accusation de vagabondage.

EXCURSIONS D'ACHETEURS

Les marchands de nouveautés en gros de Montréal, veulent suivre l'exemple de leurs confrères de New-York, en organisant des excursions d'acheteurs de tous les points du Dominion, afin d'attirer une grosse clientèle à leurs établissements. Ils sont entrés en communication avec les différentes compagnies de chemin de fer qui ont approuvé le projet. Les mois de septembre et mars, seraient, paraît-il, la meilleure époque pour ces excursions.

IL AVAIT LE VIN VIOLENT

Il s'est passé une petite scène assez sérieuse, dans le café Oxford, hier, après-midi. Un jeune homme qui était sous l'influence de la boisson s'était levé et avait commencé à faire une consommation. Le garçon a refusé disant au visiteur qu'il en avait assez. Celui-ci s'est levé en lançant sur le garçon une cruche de vin violette. Puis il s'est jeté en arrière et a défilé toute la cruche sur le visage du garçon. Celui-ci a été très étonné et a demandé à voir le vin. Le garçon a répondu qu'il n'en avait pas.

HALIFAX EN AVANT

L'ancien maire Mullin, d'Halifax, N. E., était de passage à Montréal, hier, il dit que le commerce progresse très rapidement dans les provinces maritimes. Il sait bien ce dont il parle et dit que les villes protégées par les marchands sont pleines d'exception que la règle. Les marchands d'Halifax envoient maintes fois des commis voyageurs dans toutes les directions avec des résultats aussi surprenants que satisfaisants.

LES FRERES ROSSOWS

Plusieurs des artistes qui doivent prendre part aux représentations qui seront données sur les terrains de l'Exposition sont arrivés, ce matin, à la gare Windsor. Citons entr'autres les frères Rossows, les merveilleux nains, que chacun a pu admirer au Parc Solmer. Les frères Rossows ont fait atteler leur pony, un cheval aussi minuscule que fringant, et ont fait une promenade à travers la ville.

DEPART DE RELIGIEUSES

Plusieurs religieuses sont parties ce matin par le train de New-York. Elles vont prendre le bateau à destination de Key West, en Floride. Signifions au nombre de ces religieuses Sœur Catherine de Palanza, née Catherine Robert, du couvent de Jésus-Marie, à Hochelaga.

LE RAPPORT DE MGR MERRY DEL VAL

Un personnage politique important dit tenir de source quasi-officielle que le rapport de Mgr Merry del Val sur la question des écoles de Manitoba a été approuvé par Sa Sainteté Léon XIII qui en a fait examiner lui-même.

Mgr Merry del Val soutiendrait en tout point l'attitude de Sa Grandeur Mgr Langevin et de NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Québec dans leur mandement collectif.

COMMISSION DU HAVRE

Le prolongement et la protection de la jetée au pont Victoria

Les commissaires du havre ont eu leur assemblée régulière, hier. Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées. Il y a eu une intéressante discussion relativement à la partie supérieure de l'île aux Millions. M. Kennedy a soumis un rapport approuvé par l'ingénieur de la ville, pour prolonger l'île aux Millions jusqu'à trois cents pieds de distance du pont Victoria et de protéger la jetée contre la pression des glaces.

Après avoir examiné soigneusement les plans soumis au bureau, M. Contant a proposé, secondé par le maire Smith, que l'ingénieur soit autorisé à compléter les travaux d'après ses plans, sujets à l'approbation de l'ingénieur de la ville.

M. Bickerdike n'a pas pu se faire de l'ambulance de l'hôpital général. Il s'est objecté par un amendement, secondé par M. Racine, demandant qu'avant de faire ces travaux, on se procure l'opinion des autorités médicales et les noms des docteurs Hingston et E. P. Lechapel, ont été mis de l'avant. Cet amendement a été perdu et, en conséquence, la motion principale adoptée.

Plusieurs rapports ont été adoptés, du comité des finances, du comité d'amélioration, du comité du jardin du port.

La requête du Corn Exchange à la commission au sujet des éleveurs de grains du Pacifique Canadien sur les quais, n'a pas été plus discutée qu'aux assemblées précédentes.

INCENDIE CONSIDERABLE

A l'épicerie Grace rue Notre-Dame

Hier soir, vers onze heures vingt, les pompiers ont été appelés chez MM. P. Grace et Cie, épicerie en gros, No 1230, rue Notre-Dame, où le feu s'était déclaré dans la deuxième étage. L'incendie que l'on avait d'abord cru de minime importance est devenu assez considérable.

Le feu s'était déclaré dans les boîtes d'allumettes, les balais et autres marchandises très combustibles. On a dû faire venir les pompiers des postes Nos 1, 2, 6, 7, 8 et 11. Ce n'est qu'après avoir travaillé durant une demi-heure que l'incendie a pu être maîtrisé les flammes. Les dommages sont estimés à environ deux mille piastres et sont couverts en partie par les assurances. L'eau sautée a fait beaucoup de dégâts. Une fontaine d'incendie, une demi-heure que le service des tramways a été suspendu durant toute la durée de l'incendie. Nos pompiers ont droit aux plus chaudes félicitations pour la promptitude avec laquelle ils ont agi en cette circonstance.

ACADEMIE DU SACRE-COEUR

Vankleek Hill, Canada, Ont.

Cette Académie a été incorporée en décembre 1888. Elle est sous la direction des Sœurs de Ste-Marie, et est située dans la partie la plus salubre et la plus agréable du village de Vankleek Hill, situé sur le chemin de fer du Canada Atlantique et du Saguenay.

Le cours d'études comprend: Lecture, Orthographe, Grammaire anglaise, française et allemande; Calligraphie (simple et ornée); Arithmétique; Algèbre; Tenue des livres; Rhétorique; Élocution; Composition; Histoire (sacré et profane); Géographie, avec usage des globes et de cartes; Philosophie naturelle; Astronomie; Histoire naturelle; Chimie; Logique; Dessin et Peinture; Piano; Guitare; Orgue; Ouvrages d'agrément; Fleurs en cire; Mousseline et Papier etc. etc.

Les Sœurs n'épargnent aucun soin, aucun effort pour rendre leur pensionnat aussi attrayant que possible et en faire un foyer de famille où elles s'efforcent d'inculquer aux jeunes personnes confiées à leurs soins, ces sentiments nobles, généreux et élevés, ces manières affables et polies qui doivent distinguer une jeune fille bien élevée.

Des soins tout maternels sont donnés aux élèves, en cas de maladie, et les parents sont immédiatement informés.

Le cours d'études comprend: Lecture, Orthographe, Grammaire anglaise, française et allemande; Calligraphie (simple et ornée); Arithmétique; Algèbre; Tenue des livres; Rhétorique; Élocution; Composition; Histoire (sacré et profane); Géographie, avec usage des globes et de cartes; Philosophie naturelle; Astronomie; Histoire naturelle; Chimie; Logique; Dessin et Peinture; Piano; Guitare; Orgue; Ouvrages d'agrément; Fleurs en cire; Mousseline et Papier etc. etc.

Les Sœurs n'épargnent aucun soin, aucun effort pour rendre leur pensionnat aussi attrayant que possible et en faire un foyer de famille où elles s'efforcent d'inculquer aux jeunes personnes confiées à leurs soins, ces sentiments nobles, généreux et élevés, ces manières affables et polies qui doivent distinguer une jeune fille bien élevée.

Des soins tout maternels sont donnés aux élèves, en cas de maladie, et les parents sont immédiatement informés.

Le cours d'études comprend: Lecture, Orthographe, Grammaire anglaise, française et allemande; Calligraphie (simple et ornée); Arithmétique; Algèbre; Tenue des livres; Rhétorique; Élocution; Composition; Histoire (sacré et profane); Géographie, avec usage des globes et de cartes; Philosophie naturelle; Astronomie; Histoire naturelle; Chimie; Logique; Dessin et Peinture; Piano; Guitare; Orgue; Ouvrages d'agrément; Fleurs en cire; Mousseline et Papier etc. etc.

Les Sœurs n'épargnent aucun soin, aucun effort pour rendre leur pensionnat aussi attrayant que possible et en faire un foyer de famille où elles s'efforcent d'inculquer aux jeunes personnes confiées à leurs soins, ces sentiments nobles, généreux et élevés, ces manières affables et polies qui doivent distinguer une jeune fille bien élevée.

Des soins tout maternels sont donnés aux élèves, en cas de maladie, et les parents sont immédiatement informés.

IL PASSERA EN COUR D'ASSISES

Le restaurateur Parker accusé de faux et d'obtention d'argent

Sous de faux prétextes

Sherbrooke, 18.—L'examen préliminaire dans la cause du restaurateur Parker, accusé de faux et d'obtention d'argent sous de faux prétextes, a eu lieu devant M. H. W. Mulvena, magistrat de district. M. J. S. Broderick agitait pour la poursuite, avec M. H. R. Brown, C. R., qui représentait la Banque de Montréal, par téléphone, M. A. C. Hanson, de Coaticook, occupait pour la défense. Le premier témoin entendu a été M. William Farwell, gérant général de la Banque des Cantons de l'Est à Sherbrooke. M. Farwell a déposé que l'argent payable à l'ordre de W. E. Parker était attendu de la Banque d'Angleterre, et que le capitaine Parker l'en avait informé. Le jour suivant, M. Griffith est allé à la Banque et a demandé à M. Farwell s'il connaissait quelque chose d'une traite qui avait été escomptée à Montréal, disant qu'il l'avait endossée pour \$1,400.00 le produit de la traite sur lui.

Les directeurs, après considération, en sont venus à la conclusion que l'argent était au capitaine Parker, de Lennoxville. L'argent a été déposé à la Banque des Cantons de l'Est, et l'on a fait demander la traite de la Banque de Montréal, par téléphone, M. Farwell connaissait le capitaine Parker depuis plusieurs années. La traite a été produite en cour, M. Farwell l'a lui-même, disant qu'il n'avait pas à s'en dessaisir. La lettre d'avis et l'endossement ont été produits et l'argent a été confié à M. Brown pour identifier les signatures qui s'y trouvaient. M. Farwell a dit que la traite en question n'avait pu être escomptée à la Banque des Cantons de l'Est, mais que si d'autres que le capitaine Parker l'avaient présentée, elle n'aurait pas été escomptée sans une identification positive.

M. H. Fortier a été le témoin suivant. Il a déposé que M. C. E. Griffith est allé à son magasin, à Montréal, et lui a dit que Parker cherchait à faire escompter une traite de \$1,500, qu'il allait identifier Parker, et il a demandé à M. Fortier de l'identifier lui-même. Ils se sont rendus, les trois, à la Banque de Montréal, où le capitaine Parker avait produit l'argent. M. Fortier a dit qu'il avait vu Parker et qu'il avait vu l'argent d'un parent depuis quelque temps.

Le troisième témoin a été le capitaine W. E. Parker. Il a dit qu'un de ses fils était allé dédicé dédicé à aller à l'ambassade de l'Est, à Montréal, et qu'il avait vu l'argent d'un parent depuis quelque temps.

M. L. S. Channell, "Record", a été examiné et a produit une annonce qui paraissait dans son journal pour l'accusé. C'est un document de M. C. E. Parker, qui a demandé au prisonnier s'il avait quel que chose à dire, et il a répondu qu'il n'avait rien. Sur ces témoignages, Parker a été condamné à subir son procès devant la cour du Banc de la Reine, un criminel, au terme du mois d'octobre prochain. Il devra rester en prison en attendant son procès.

Le fait que sir Wilfrid Laurier a accepté une médaille d'or du club Cobden est regardé comme un honneur. M. Chamberlain doit en faire son deuil.

Londres, 18.—Le Canada monopolise actuellement l'attention des journaux de Londres. Quelques-uns des plus importants publient de longs articles sur les derniers discours de sir Wilfrid Laurier et sur Louis Davelos et sur le visite de l'Association Britannique au Canada.

Le fait que sir Wilfrid Laurier a accepté une médaille d'or du club Cobden est regardé comme un honneur. M. Chamberlain doit en faire son deuil.

Londres, 18.—Le Canada monopolise actuellement l'attention des journaux de Londres. Quelques-uns des plus importants publient de longs articles sur les derniers discours de sir Wilfrid Laurier et sur Louis Davelos et sur le visite de l'Association Britannique au Canada.

Le fait que sir Wilfrid Laurier a accepté une médaille d'or du club Cobden est regardé comme un honneur. M. Chamberlain doit en faire son deuil.

Londres, 18.—Le Canada monopolise actuellement l'attention des journaux de Londres. Quelques-uns des plus importants publient de longs articles sur les derniers discours de sir Wilfrid Laurier et sur Louis Davelos et sur le visite de l'Association Britannique au Canada.

Le fait que sir Wilfrid Laurier a accepté une médaille d'or du club Cobden est regardé comme un honneur. M. Chamberlain doit en faire son deuil.

Londres, 18.—Le Canada monopolise actuellement l'attention des journaux de Londres. Quelques-uns des plus importants publient de longs articles sur les derniers discours de sir Wilfrid Laurier et sur Louis Davelos et sur le visite de l'Association Britannique au Canada.

Le fait que sir Wilfrid Laurier a accepté une médaille d'or du club Cobden est regardé comme un honneur. M. Chamberlain doit en faire son deuil.

Londres, 18.—Le Canada monopolise actuellement l'attention des journaux de Londres. Quelques-uns des plus importants publient de longs articles sur les derniers discours de sir Wilfrid Laurier et sur Louis Davelos et sur le visite de l'Association Britannique au Canada.

Le fait que sir Wilfrid Laurier a accepté une médaille d'or du club Cobden est regardé comme un honneur. M. Chamberlain doit en faire son deuil.

Londres, 18.—Le Canada monopolise actuellement l'attention des journaux de Londres. Quelques-uns des plus importants publient de longs articles sur les derniers discours de sir Wilfrid Laurier et sur Louis Davelos et sur le visite de l'Association Britannique au Canada.

Le fait que sir Wilfrid Laurier a accepté une médaille d'or du club Cobden est regardé comme un honneur. M. Chamberlain doit en faire son deuil.

Londres, 18.—Le Canada monopolise actuellement l'attention des journaux de Londres. Quelques-uns des plus importants publient de longs articles sur les derniers discours de sir Wilfrid Laurier et sur Louis Davelos et sur le visite de l'Association Britannique au Canada.

Le fait que sir Wilfrid Laurier a accepté une médaille d'or du club Cobden est regardé comme un honneur. M. Chamberlain doit en faire son deuil.

Londres, 18.—Le Canada monopolise actuellement l'attention des journaux de Londres. Quelques-uns des plus importants publient de longs articles sur les derniers discours de sir Wilfrid Laurier et sur Louis Davelos et sur le visite de l'Association Britannique au Canada.

Le fait que sir Wilfrid Laurier a accepté une médaille d'or du club Cobden est regardé comme un honneur. M. Chamberlain doit en faire son deuil.

Londres, 18.—Le Canada monopolise actuellement l'attention des journaux de Londres. Quelques-uns des plus importants publient de longs articles sur les derniers discours de sir Wilfrid Laurier et sur Louis Davelos et sur le visite de l'Association Britannique au Canada.

ESPAGNE ET CUBA

Lettre du consul d'Espagne à Montréal

Sur la foi de dépêches de la presse associée, la "Presse" a publié, les 11 et 12 du mois courant, la nouvelle d'une défaite décisive des troupes espagnoles à Cuba.

Ces dépêches, bien entendu, ne peuvent être sûrement contrôlées et la situation est tellement compliquée dans la grande île des Antilles, que les rapports sont souvent contradictoires.

La "Presse" ne donne aucune hésitation à publier la lettre suivante de M. le consul d'Espagne.

CONSULAT GENERAL d'Espagne Dans le Canada. Montréal, le 16 août 1897.

Monsieur le directeur du journal "La Presse".

Dans l'édition de votre journal daté du 11 courant, on insère la notice d'après laquelle il y a eu à Cuba, une bataille décisive dans laquelle les troupes espagnoles auraient été défaites après avoir subi de lourdes pertes, en occasionnant une panique à la Havane.

Quoique ce fait n'est nullement probable, je me suis occupé d'obtenir des informations, et d'accord avec les mêmes, je fait mentionner en conséquence, inexact et aussi contraire à la vérité, que celui transmis le 12, par un autre télégramme de Californie, dans lequel on suppose que le général Primo de Rivera a demandé 40,000 soldats pour se soulever dans les "Iles Philippines"; supposition tout à fait opposée à la vérité, puisque le susdit général n'a accepté présentement que d'envoyer en Espagne des nombreux contingents de troupes dont il n'a plus besoin.

Comme il ne s'agit nullement d'appréciations quelconques, mais de rapporter la vérité, j'espère bien, Monsieur le directeur, que vous accueillerez cette rectification dans votre journal, dont vous saurez grés au même temps que je profite de l'occasion pour vous offrir mes sentiments distingués.

E. DE BONILLA Y MARTEL. Consul d'Espagne.

DEVANT LES TRIBUNAUX

Echec des grévistes

Malgré tout la grève se répand

Pittsburg, Pa., 18.—Les juges Steel et Collier ont donné leur décision sur l'injonction émise contre les grévistes de mineurs. Le jugement a été rendu à 10 heures, ce matin et déclare l'injonction permanente.

Dans les cantons de Plum, Hatton et Wilkins, les habitants sont virtuellement placés sous la loi martiale. A Plum Creek, les mineurs ont formé un campement de 800 hommes. Deux cents recrues nouvelles sont venues s'y joindre aux grévistes.

Un nouvel élément sera bientôt introduit dans la grève. Les cultivateurs et fermiers de la région minière se préparent à une grande démonstration en faveur des mineurs.

Comme le bref d'injonction n'atteint pas les femmes, il y a, ces jours-ci, des processions de femmes et de filles de mineurs. Les hommes resteront dans les campements pendant que leurs femmes et leurs filles feront les démonstrations.

On ignore ce qu'en dira l'administration. Wheeling, Virginie ouest, 18.—Les grévistes gagnent de nouvelles adhésions tous les jours. Dans la région de Wheeling et de l'autre côté de la rivière, du côté de l'Ohio, il n'y a plus un seul mineur à l'ouvrage.

A LA RECHERCHE D'UN TRESOR

Victoria, 18.—Charles Harford, qui prétend savoir le trésor de l'Empereur, dit qu'il a organisé un expédition pour aller chercher ce trésor, si le gouvernement de Costa Rica qui l'a envoyé dans l'île ne s'occupe pas de lui.

En tout cas il est certain qu'il faudra envoyer à l'île un steamer pour ramener les deux hommes de l'équipage de l'Aurora qui sont restés pour chercher le trésor.

MALHEUREUSE PARTIE DE CHASSE

Brookville, 18.—Deux jeunes gens, Verney Howard et John Smith, ont fait une malheureuse partie de chasse, dans les bois du village de Howard. A peine en route, la pluie les a surpris. Ils se sont mis à courir à travers champs. Howard est tombé et son fusil en frappant le sol s'est déchargé. Howard recruta tout le coup dans le corps, et son compagnon l'a ramené avec beaucoup de difficulté à la demeure paternelle.

Howard a reçu une soixantaine de gros plomb dans le côté et les côtes et il y a peu d'espoir qu'il s'en réchappe.

PERSONNEL

Le révérend Père Grandchamp, curé de la paroisse St Jean-Baptiste, de Duluth, Minn., est en cette ville.

UNE PLAIE

L'anglicisme est la plaie de notre langue maternelle, et cela nous le prouve le "Dictionnaire des Neuf Fautes". Prix, 60 et 70 cts, selon la reliure. S'adresser à Raoul Rinfret, Edifice de la New-York Life, Montréal.

PARC ST-LOUIS

Pour \$10 comptant et 12 paiements mensuels de \$2.55, intérêts compris, vous aurez deux beaux lots à bâtir, mesurant 50 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, avec ruelle. Cette grande parcelle de terrain vous permet de bâtir une bonne maison et d'avoir un beau jardin. Ces lots ne sont pas situés dans des campagnes éloignées de la ville. Ils sont situés sur la continuation de la rue Mance, à 20 minutes de la rue Craig, par chars électriques. Ne manquez pas de les voir. Votre bureau est ouvert tous les jours, dimanche compris, de 9 à 5 hrs p. m. — GEO. MARCIL, agent, 2220 rue St-Laurent. 242-4.

MORT D'UN EMINENT CITOYEN

M. Benjamin Trudel subitement frappé

IMPORTANTES DECOUVERTES HISTORIQUES

Le cadavre d'un riche citoyen retrouvé flottant

FILLETTE DEVOREE PAR LES CHIENS

Compromettantes révélations

Québec, 18.—La mort de M. Benjamin Trudel, propriétaire de l'hôtel Victoria, arrivée ce matin, à sept heures, constitue un événement important.

M. Trudel était sans contredit un des hommes les plus entreprenants de la vieille capitale. Tout à tour propriétaire de l'hôtel Florence et de l'hôtel Victoria, il s'est toujours fait remarquer par son esprit d'entreprise et son indomptable activité.

C'est un de ceux qui ont le plus contribué à faire de St-Roch, ce qu'il a été dans ces dernières années. M. Trudel était parvenu à mettre la dernière main à l'installation de ses bains turcs lorsque la mort l'a frappé. Il laisse un fils et une fille, madame Resther, femme de M. Resther, architecte de Montréal.

Quelques personnes affirment que feu M. Benjamin Trudel laisse une fortune considérable en propriétés et en polices d'assurances.

La semaine dernière, le lieutenant colonel Nelson a trouvé, dans un appendice de sa maison, un document historique de la plus haute importance. Ce n'est ni plus ni moins que l'original d'une pétition adressée en 1827 au roi George IV par nos ancêtres.

Le document est long de 300 pieds et porte 87,000 signatures. On se demande comment il se fait qu'un document de cette importance qui a été rapporté au Canada, après avoir été conservé par le roi George, ait pu être pendant si longtemps relégué dans l'oubli.

Le colonel a aussi trouvé l'original de la correspondance échangée, en 1824, entre les chefs indiens de Lorette alors en voyage en Angleterre et leurs amis de Québec.

Hier après-midi, on a trouvé flottant dans le fleuve, près du quai de la douane, le cadavre de M. Auguste Couture, riche boulanger, âgé de 60 ans, et qui, dans la veille, il avait été vu pour la dernière fois dans un hôtel de la basse-ville où il avait pris quelques verres en compagnie d'amis d'occasion. C'est du moins la dernière fois qu'il a été vu vivant. Plus tard dans la soirée, M. Duché, le gardien du Québec Yacht Club a vu un homme sur le quai dans le voisinage de l'endroit où a été trouvé le cadavre. Le corps ne portait aucune marque de violence, ce qui doit faire croire que l'homme qui courait hier à l'effet que Couture avait été tué, puis volé, le cadavre ayant été jeté à l'eau.

SPORT NOUVELLE VICTOIRE DU YACHT CANADIEN

Le National triomphe des Royals MONTREAL BATTU PAR SYRACUSE Courses au Parc Lépine samedi

DERNIERES NOUVELLES DU SPORT

LE YACHT

NOUVELLE VICTOIRE DE GLENCAIRN Tout le monde du sport se demandait, lundi soir, si le grand vent qui avait soufflé toute la journée, continuerait le lendemain ou s'il n'appartenait qu'à la nuit...

LE TURF

COURSE DE CHEVAUX Le 28 courant, Juge, le fameux poulain de D. A. Reed, de New-Bedford, entra en lice à Goslon, N. Y. avec les meilleurs poulains...

PARC LÉPINE

SAMEDI, 21 AOUT 1897 Grands courses entre les chevaux suivants: Bourne 1150, Robert H. record 2:12 1/2...

Table with columns: National, Royals, Syracuse, etc. and rows for various statistics and scores.

Table with columns: MONTREAL, SYRACUSE and rows for player statistics (Shannon, Lynch, etc.).

Table with columns: POSITION DES CLUBS and rows for Toronto, Buffalo, Syracuse, etc.

Advertisement for Pearline soap: 'A ceux seulement qui se servent de la Pearline' with an illustration of a woman.

DES MILLIONS DE PERSONNES SE SERVENT MAINTENANT DE LA PEARLINE

Des buts sur ses balles. Les St Louis paraissent n'avoir d'autre préoccupation que d'être le plus brillant...

LIGUE NATIONALE

New-York. 18 - Des buts sur quatre balles, suivis de hits faits en temps opportun par les New-Yorkers...

POSITION DES CLUBS

Table with columns: CLUBS, GAGNÉ, PERDU, etc. and rows for Boston, Baltimore, etc.

POSITION DES CLUBS

Table with columns: CLUBS, GAGNÉ, PERDU, etc. and rows for Boston, Baltimore, etc.

ROYAL VS MASCOTTE

Ces deux clubs rivaux se rencontreront dimanche prochain, au Parc Lépine et joueront une partie pour un enjeu de \$50...

TORONTO L'EMPORTE SUR CLEVELAND

Toronto, 18 - La partie d'exhibition entre les Cleveland, de la Ligue Nationale, et les Toronto, avait attiré 1,000 spectateurs...

ST LOUIS SUCCOMBE A BUFFALO

Buffalo, 18 - Les St Louis se sont vus battre par les Buffalo, de la Ligue de l'Est, dans leur dernière partie...

ST THÉRÈSE

St-Thérèse, 18 - Le club Diamond, de St-Thérèse, lance un défi au club Montcalm...

MONTÉBELLO

Montébello, 18 - Le club de baseball Le Montagnard, de Montébello, est allé jouer une partie avec le club Jeunes Canadiens...

LE JEU DE DAMES

Une assemblée des amateurs du jeu de dames sera tenue jeudi, le 19 courant, à 8 heures...

NOTES DE BASEBALL

Le club Ambrose lance un défi au club Libéral, pour une partie de baseball qui serait jouée dimanche...

COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS

M. Duggan traversant la ligne d'arrivée, quatre minutes et 21 secondes avant le Momo.

BASE BALL

Les entrées, pour cette classe, seront closes vendredi, le 20 août.

BELLE VICTOIRE DU NATIONAL

La partie de baseball qui s'est jouée hier après-midi au Parc Lépine, entre les clubs National et Royal, a été de beaucoup la plus intéressante...

Table with columns: National, Royals, Syracuse, etc. and rows for player statistics.

SOMMAIRE

Courses gagnées - Syracuse, 2. Two base hits - Earl, Scheibek, Egan, Shearon.

Table with columns: Struck out, Laissez sur les buts, etc. and rows for player statistics.

SOMMAIRE

Courses gagnées - Syracuse, 1. Two base hits - Earl, Scheibek, Egan, Shearon.

Table with columns: Struck out, Laissez sur les buts, etc. and rows for player statistics.

SOMMAIRE

Courses gagnées - Syracuse, 1. Two base hits - Earl, Scheibek, Egan, Shearon.

COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS

La flottille en route pour les courses passant devant la Pointe Claire. Au centre se trouve le yacht à vapeur "Dama", remorquant les yachts américain et canadien...

Table with columns: COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS and rows for various race results and times.

COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS

La flottille en route pour les courses passant devant la Pointe Claire. Au centre se trouve le yacht à vapeur "Dama", remorquant les yachts américain et canadien...

Table with columns: COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS and rows for various race results and times.

COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS

La flottille en route pour les courses passant devant la Pointe Claire. Au centre se trouve le yacht à vapeur "Dama", remorquant les yachts américain et canadien...

Table with columns: COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS and rows for various race results and times.

COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS

La flottille en route pour les courses passant devant la Pointe Claire. Au centre se trouve le yacht à vapeur "Dama", remorquant les yachts américain et canadien...

Table with columns: COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS and rows for various race results and times.

COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS

La flottille en route pour les courses passant devant la Pointe Claire. Au centre se trouve le yacht à vapeur "Dama", remorquant les yachts américain et canadien...

Table with columns: COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS and rows for various race results and times.

BEAUCOUP DANS PEU

Advertisement for Hood's Pills: 'Et surtout vrai des Plumes de Hood, car aucun remède n'a été inventé pour les troubles curatives dans aussi peu d'espace...'.

MOTEURS A INDOUCTION

Advertisement for induction motors: 'Spécialement construits pour être employés avec les...'

POUVOIRS DE LACHINE

Advertisement for Lachine's powers: 'Les moteurs d'éclairage les plus simples et les plus durables qui aient été jamais inventés...'.

Canadian General Electric Co

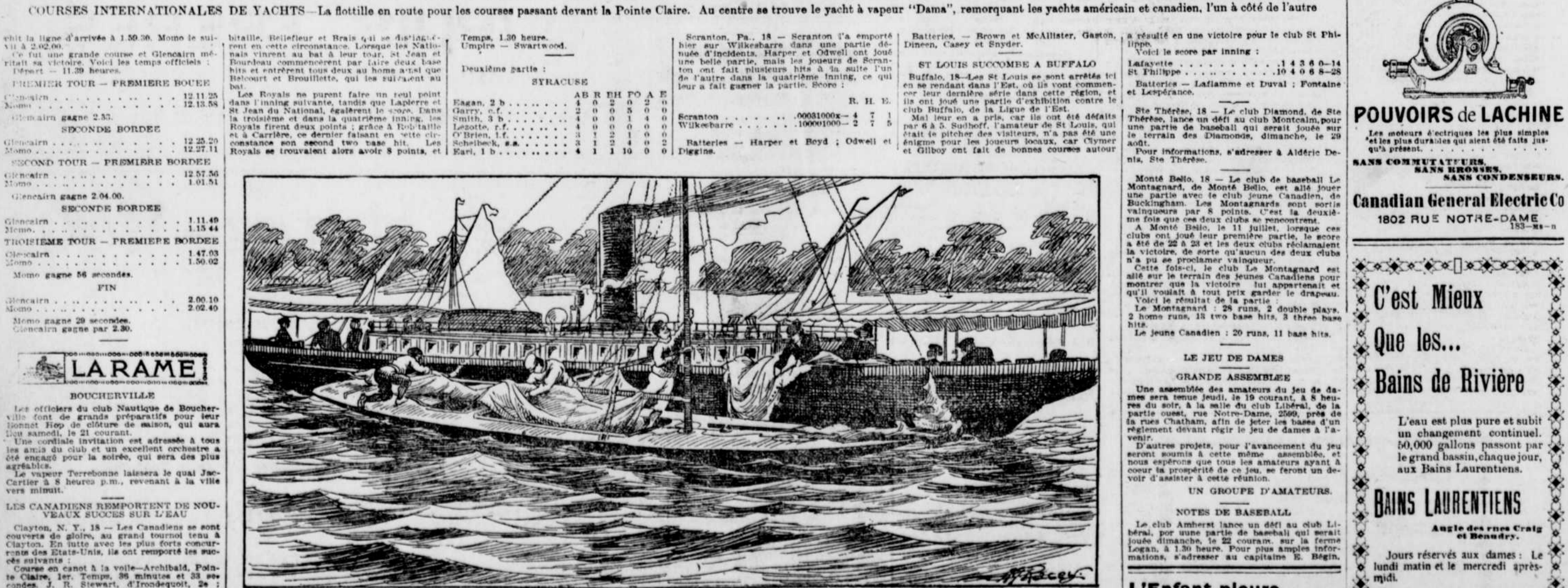
Advertisement for Canadian General Electric Co: '1802 RUE NOTRE-DAME'.

C'est Mieux Que les... Bains de Rivière

Advertisement for river baths: 'L'eau est plus pure et subit un changement continu...'.

BAINS LAURENTIENS

Advertisement for Laurentian baths: 'Lundi matin et le mercredi après-midi...'.



COURSES INTERNATIONALES DE YACHTS - L'équipage du Momo changeant la grande voile avant la course.

BULLETIN POLITIQUE

Le projet de construction du canal de la Baie Georgienne en honneur à Londres

LE TARIF DINGLEY ET LES OMBRES DE FER

Les contestations d'Assiniboine-Ouest et de Montmorency sont rejetées

Cette bagarre à Yamaska

Le projet de construction du canal de la Baie Georgienne...

SEANCE DU CABINET FEDERAL

Le cabinet fédéral a siégé hier midi à Ottawa...

LE TRANSPORT DES MILITAIRES

Par arrêté ministériel, le coût du transport des troupes...

LE PONT DE CORNWALL

Une délégation composée de M. H. A. Calvin, ex-M. P....

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

LOVELL — M. Potvin, un manufacturier de briques...

CONTESTATIONS REGLEES

Une dépêche de Regina dit que le requête en invalidation...

M. CANNON, JUGE

Une rumeur dit que M. L. J. Cannon, C. R., assistant procureur général...

LES ELECTIONS DU MANITOBA

Il semble à peu près assuré que les élections générales de la province du Manitoba n'auront lieu...

LES ENTREPRENEURS DE DOUANE

Un mandat de St Jean, N. B., que M. John McDougall, commissaire des douanes...

LE FRANCAIS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Nous lisons dans le "Moniteur Acadicien" : "Nous avons le droit d'enseigner la langue française dans les écoles de nos paroisses académiques..."

permettent. Il a fallu des luttes pour obtenir des éléments qui nous environnent la reconnaissance de ce droit, lequel, pourtant, paraissait bien incontestable. Maintenant que nous en jouissons, il nous faut le défendre.

"Les commissaires doivent d'abord, faire le choix d'instituteurs qui sachent de la langue française, ils doivent exiger de l'instituteur la connaissance du français. Puis, qu'ils veillent à ce que cet instituteur consacre une certaine somme de temps à l'enseignement de la langue française."

"Les Académies du Nouveau-Brunswick n'ont pas pour leurs écoles d'inspecteur français, — ceux de l'île du Prince Édouard en ont un; or, si les commissaires ne s'occupent point de l'enseignement du français dans les écoles, personne ne le fera. Il y a bien quelques instituteurs qui donneront quelques leçons de français de temps en temps; mais cela n'est pas suffisant. — Espérons que nous aurons bientôt un inspecteur d'origine acadienne qui surveillera la partie française de notre système scolaire. Il y a bien des raisons valables qui militent en faveur de la nomination d'un tel inspecteur, et, quelque bon jour, nous les passerons en revue."

CETTE BAGARRE A YAMASKA

La "Patrie", et après elle le "Herald", ont annoncé que M. Mondou, député de Yamaska, a provoqué dimanche dernier, une bagarre dans cette paroisse. "Il y a eu en effet, du brouhaha, dit le "Courier du Canada", mais ce n'est pas la faute de notre ami. Voici comment les choses se sont passées. Immédiatement après son élection, M. Mondou a commencé à faire le tour du comté pour remercier ses électeurs. Il en a profité pour inviter le Dr Mignault à venir justifier son vote sur Drummond. Le docteur n'a pas eu le courage de se montrer. Or dimanche, M. Mondou ayant appris que le docteur parlait à Yamaska, son château-fort, il s'est rendu à Yamaska, et là, bien sûr, à la réplique de M. Mondou, alors que le Dr Mignault voyant que notre ami démissionnait sans pitié toutes ces bagarres au milieu de la session de cette assemblée, pendant laquelle, donna le signal d'une bagarre et aussitôt tous les amis du docteur, de se ruer sur M. Mondou. Le beau rôle n'a pas été du côté du Dr Mignault qui n'a pas eu le courage de rencontrer M. Mondou ailleurs que dans son château-fort et qui, dans ce château-fort même, a dû avoir recours à la force pour empêcher notre ami de parler."

LETTRE DES AFFAIRES DANS LES PROVINCES MARITIMES

L'ancien maire, O. Mullin, banquier de Halifax, N. B., étant de passage en cette ville, hier soir, a dit que la situation financière s'améliore sensiblement dans les provinces maritimes. La classe agricole notamment fait de bonnes affaires. M. Mullin est parti pour Québec, aujourd'hui.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

LOVELL — M. Potvin, un manufacturier de briques de Plastow, N. B., est à former une compagnie de 25 hommes pour aller au Klondyke. Les hommes signent un contrat par lequel ils s'engagent à travailler pour Potvin pendant un an après leur arrivée aux champs aurifères et de lui donner la moitié de ce qu'ils trouveront pour le remboursement des frais occasionnés par les dépenses du voyage.

CONTESTATIONS REGLEES

Une dépêche de Regina dit que le requête en invalidation de l'élection fédérale d'Assiniboine-Ouest, a été abandonnée. M. N. F. Davin garde constamment son siège.

M. CANNON, JUGE

Une rumeur dit que M. L. J. Cannon, C. R., assistant procureur général, sera probablement fait juge de la cour Supérieure.

LES ELECTIONS DU MANITOBA

Il semble à peu près assuré que les élections générales de la province du Manitoba n'auront lieu que lorsque l'honorable M. Greenway aura réalisé son projet de construction du chemin de fer Winnipeg et Duluth.

LES ENTREPRENEURS DE DOUANE

Un mandat de St Jean, N. B., que M. John McDougall, commissaire des douanes, a eu, durant son séjour à St Jean, une longue entrevue avec M. Ruels, percepteur au sujet des règlements douaniers, notamment ceux qui affectent les entrepôts.

LE FRANCAIS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Nous lisons dans le "Moniteur Acadicien" : "Nous avons le droit d'enseigner la langue française dans les écoles de nos paroisses académiques, c'est un droit bien précieux, dont nous devons profiter en autant que les circonstances le

permettent. Il a fallu des luttes pour obtenir des éléments qui nous environnent la reconnaissance de ce droit, lequel, pourtant, paraissait bien incontestable. Maintenant que nous en jouissons, il nous faut le défendre.

"Les commissaires doivent d'abord, faire le choix d'instituteurs qui sachent de la langue française, ils doivent exiger de l'instituteur la connaissance du français. Puis, qu'ils veillent à ce que cet instituteur consacre une certaine somme de temps à l'enseignement de la langue française."

"Les Académies du Nouveau-Brunswick n'ont pas pour leurs écoles d'inspecteur français, — ceux de l'île du Prince Édouard en ont un; or, si les commissaires ne s'occupent point de l'enseignement du français dans les écoles, personne ne le fera. Il y a bien quelques instituteurs qui donneront quelques leçons de français de temps en temps; mais cela n'est pas suffisant. — Espérons que nous aurons bientôt un inspecteur d'origine acadienne qui surveillera la partie française de notre système scolaire. Il y a bien des raisons valables qui militent en faveur de la nomination d'un tel inspecteur, et, quelque bon jour, nous les passerons en revue."

CETTE BAGARRE A YAMASKA

La "Patrie", et après elle le "Herald", ont annoncé que M. Mondou, député de Yamaska, a provoqué dimanche dernier, une bagarre dans cette paroisse. "Il y a eu en effet, du brouhaha, dit le "Courier du Canada", mais ce n'est pas la faute de notre ami. Voici comment les choses se sont passées. Immédiatement après son élection, M. Mondou a commencé à faire le tour du comté pour remercier ses électeurs. Il en a profité pour inviter le Dr Mignault à venir justifier son vote sur Drummond. Le docteur n'a pas eu le courage de se montrer. Or dimanche, M. Mondou ayant appris que le docteur parlait à Yamaska, son château-fort, il s'est rendu à Yamaska, et là, bien sûr, à la réplique de M. Mondou, alors que le Dr Mignault voyant que notre ami démissionnait sans pitié toutes ces bagarres au milieu de la session de cette assemblée, pendant laquelle, donna le signal d'une bagarre et aussitôt tous les amis du docteur, de se ruer sur M. Mondou. Le beau rôle n'a pas été du côté du Dr Mignault qui n'a pas eu le courage de rencontrer M. Mondou ailleurs que dans son château-fort et qui, dans ce château-fort même, a dû avoir recours à la force pour empêcher notre ami de parler."

LETTRE DES AFFAIRES DANS LES PROVINCES MARITIMES

L'ancien maire, O. Mullin, banquier de Halifax, N. B., étant de passage en cette ville, hier soir, a dit que la situation financière s'améliore sensiblement dans les provinces maritimes. La classe agricole notamment fait de bonnes affaires. M. Mullin est parti pour Québec, aujourd'hui.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

MASSACHUSETTS

LOVELL — M. Potvin, un manufacturier de briques de Plastow, N. B., est à former une compagnie de 25 hommes pour aller au Klondyke. Les hommes signent un contrat par lequel ils s'engagent à travailler pour Potvin pendant un an après leur arrivée aux champs aurifères et de lui donner la moitié de ce qu'ils trouveront pour le remboursement des frais occasionnés par les dépenses du voyage.

CONTESTATIONS REGLEES

Une dépêche de Regina dit que le requête en invalidation de l'élection fédérale d'Assiniboine-Ouest, a été abandonnée. M. N. F. Davin garde constamment son siège.

M. CANNON, JUGE

Une rumeur dit que M. L. J. Cannon, C. R., assistant procureur général, sera probablement fait juge de la cour Supérieure.

LES ELECTIONS DU MANITOBA

Il semble à peu près assuré que les élections générales de la province du Manitoba n'auront lieu que lorsque l'honorable M. Greenway aura réalisé son projet de construction du chemin de fer Winnipeg et Duluth.

LES ENTREPRENEURS DE DOUANE

Un mandat de St Jean, N. B., que M. John McDougall, commissaire des douanes, a eu, durant son séjour à St Jean, une longue entrevue avec M. Ruels, percepteur au sujet des règlements douaniers, notamment ceux qui affectent les entrepôts.

LE FRANCAIS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Nous lisons dans le "Moniteur Acadicien" : "Nous avons le droit d'enseigner la langue française dans les écoles de nos paroisses académiques, c'est un droit bien précieux, dont nous devons profiter en autant que les circonstances le

NOUVELLES D'OTTAWA

La crise cirurgie — Nouveau juge — Une affaire d'assaut — L'immigration au Canada — L'association britannique.

Dépêche spéciale

Ottawa, 18 — La dernière assemblée municipale spéciale du conseil de ville a passé et le succès qui attendait le maire Bingham et ses échevins, contre lesquels le bref d'injonction a été obtenu à Toronto. Il y a eu juste douze échevins présents. Le maire comptait si le nombre voulu pour signer, M. Fraser et Powell qui jusqu'à présent ont voté avec la majorité étaient absents, mais l'un des échevins de la minorité, M. Donaldson, était à son siège et servait à compléter le quorum.

L'assemblée a procédé paisiblement jusqu'à ce moment où le maire a donné lecture de la lettre de l'avocat suppléant de la ville, disant qu'il était opportun de rappeler le règlement qui empêche les Canadiens de servir dans les armées sans demander de commissions.

M. McEwen Stewart ayant proposé le rappel de ce règlement, M. Donaldson demanda des explications. L'assemblée a procédé paisiblement jusqu'à ce moment où le maire a donné lecture de la lettre de l'avocat suppléant de la ville, disant qu'il était opportun de rappeler le règlement qui empêche les Canadiens de servir dans les armées sans demander de commissions.

NEW-HAMPSHIRE

SUNCOOK — Édouard Payer, âgé de 25 ans et natif de St-Etienne des Grès, P. Q., s'est noyé dimanche l'avant-midi. Le défunt était employé dans une briquetterie et n'était à Suncook depuis l'automne dernier. Le cadavre fut retrouvé après trois heures de recherche.

KANSAS

FORT SCOTT — Le conseil municipal est en ce moment-ci dans un cruel embarras. Depuis qu'un vent de tempête a soufflé sur la ville tous les membres du conseil ont été démis de leurs fonctions. Le conseil est réduit à deux membres, Frank C. Reavy, la mère de l'enfant vit, mais le père est mort. L'enquête n'a pas été jugée nécessaire.

LA REPRISE

Signes de prospérité à New-York

New-York, 18 — La reprise des affaires se manifeste à New-York par le ton plus ferme et à la hausse de la cote des valeurs. Les signes de prospérité à New-York valent aujourd'hui \$20,000 chaque. En réalité, cette cote des places à la bourse est purement nominale, les occupants n'étant nullement décidés à vendre à l'échec de la cote. D'autres ont craint de la stagnation, le prix des sièges n'a pas dépassé \$13,500.

CLUB LAFONTAINE

C'est ce soir qu'a lieu l'excursion du club Lafontaine à l'hôtel Central, à la Côte des Neiges. Avec une température favorable tout promet une agréable soirée.

A UPTON

On nous écrit que Mme H. Deschamps, du village d'Upton, est morte subitement. Le coroner de Upton a tenu une enquête samedi. Le verdict a été : "Morte d'une maladie de cœur."

CONSEIL

Si vous n'avez pas d'appétit, si votre digestion est lente, prenez le Bromax qui vous guérira et vous donnera des forces.

AUX TROIS-RIVIERES

— On nous apprend que le 56e bataillon d'infanterie a, cette année encore, gagné la coupe dite de Sir Donald Smith.

EN BESOIN

Washington, C. A., 18 — La question de cales-sèches, pour la réparation des navires de guerre, est de nouveau sur le tapis, parmi les autorités américaines. Il y a eu conférence, hier, entre le ministre de la marine et plusieurs commandants de vaisseaux à Washington.

LES BORDURES

Robes en Bias The "Lip" and "Tube"

Durent plus longtemps que les autres

Ce sont les seules bordures qui donnent aux Jupes un fini de tailleur.

Les derniers pantalons de Jupes françaises de Worth sont offerts gratuitement avec chaque achat.

Les Bordsures — DE — Robes en Bias The "Lip" and "Tube" Durent plus longtemps que les autres

Ce sont les seules bordures qui donnent aux Jupes un fini de tailleur.

Les derniers pantalons de Jupes françaises de Worth sont offerts gratuitement avec chaque achat.

Les Bordsures — DE — Robes en Bias The "Lip" and "Tube" Durent plus longtemps que les autres

Ce sont les seules bordures qui donnent aux Jupes un fini de tailleur.

Les derniers pantalons de Jupes françaises de Worth sont offerts gratuitement avec chaque achat.

Les Bordsures — DE — Robes en Bias The "Lip" and "Tube" Durent plus longtemps que les autres

Ce sont les seules bordures qui donnent aux Jupes un fini de tailleur.

Les derniers pantalons de Jupes françaises de Worth sont offerts gratuitement avec chaque achat.

Les Bordsures — DE — Robes en Bias The "Lip" and "Tube" Durent plus longtemps que les autres

John Murphy & Cie Mercerie pour Hommes Chances d'août

John Murphy & Cie 2343 rue Ste-Catherine, coin de la rue Metcalfe.

50 FUMEZ LE NOUVEAU CIGARE D'UNION 50

BOVRIL

BOVRIL Limited 30 Rue FARRINGTON, LONDRES.

Un citoyen de Shawnee, Tennessee, dit : "Je veux vous dire le bien que j'ai obtenu en prenant les"

TABULES RIPANS

TEMPERATURE

Toronto, 18 — Vents modérés, temps nuageux, pluies occasionnelles.

MERCRI!

Ce matin les membres de notre personnel se sont retrouvés en présence d'une question plus difficile à résoudre que celle du fameux noeud gordien.

Que faire? faire de l'administration? c'est-à-dire renvoyer les pauvres petits qui n'avaient pas de billet? C'était légal et juste, mais cruel comme le sont souvent la justice et la légalité.

Heureusement, les deux principaux organisateurs de ces pique-niques sont de profonds égoïstes qui n'aiment pas à ce qu'on gîte leurs plaisirs.

Les s'adressèrent à la compagnie du Tramway du Bout de l'île et obtinrent sans délai le transport gratuit de deux mille enfants au lieu de mille.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION

No pas oublier que l'ouverture officielle de l'Exposition de Montréal aura lieu demain après-midi, à 2 heures, sous la présidence de Son Excellence le maire de Montréal, M. Wilson-Smith.

Les Dragons Rouges de Toronto, sous le commandement du major Lesnard, sont arrivés sur le terrain de l'Exposition.

Le capitaine des pompiers Doolan, de la station No 2, de la rue St-Gabriel, avec 12 hommes et tout le matériel nécessaire contre un incendie, sera ce soir, complètement inutilisé.

La Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec tiendra les assemblées suivantes dans le bureau de M. S. G. Stevenson, sur le terrain de l'Exposition.

Section des races ovines, le lundi, 23 août, à 7 heures p.m.

Section des races bovines, le lundi, 23 août, à 8,30 heures p.m.

Section du bétail canadien, mardi, 24 août, à 7 heures p.m.

Assemblée générale de tous les membres de la société, mardi, le 24 août, à 8,30 heures p.m.

NOUVEAU CA-DE-PIQOTE Hier après-midi, un homme du nom de Vincent, demeurant 479 rue Morau, a été atteint de la petite vérole.

AFFLUENCE D'ETRANGERS Les conventions des clubs écossais et des Odd Fellows attirent en ce moment vers Montréal un nombre considérable d'étrangers.

ACCUSATIONS DE VOL Le constable D. McLaughlin, du district de police No 1, a fait, hier soir, l'arrestation d'un nommé Henry Berry, ancien commis voyageur de la compagnie d'habileté Slater.

PIQUE-NIQUE Le 12e pique-nique annuel des employés du Pacifique aura lieu à Ste Rose, demain. Les organisateurs sont confiants dans le succès de la fête.

AU PARC SOHMER La fête des artistes et des employés du parc Sohmer a obtenu un succès sans précédent dans les annales de ce populaire lieu d'amusement.

ENTRE DEUX TRAINS A 7 heures 50, hier soir, un nommé Thomas Smith, employé de la compagnie du Pacifique, s'est trouvé pris entre deux trains qui se croisaient.

LA CITE PIRANIVIE MM. A. D. Taylor et E. D. Taylor, exécutants testamentaires de feu dame T. M. Taylor, ont réclamé en justice, en leur qualité d'exécutants, une somme de \$5,000 de la cité de Montréal.

LE MALHEUREUX OUVRIER SE PRECIPITE DANS LE FLEUVE

Un pauvre ouvrier nommé Patrick Deragher, âgé d'environ 47 ans et natif d'Irlande, a tenté hier après-midi de mettre fin à ses jours en se jetant dans le fleuve, près du quai de la compagnie des chemins de fer.

Il voulait en finir Ce matin, il a protesté de son innocence et le magistrat de police a ordonné de le soumettre à l'examen d'un médecin.

Dans une épicerie de la rue Lafontaine La nuit dernière, des voleurs ont pénétré par effraction dans l'épicerie de M. A. C. Dionne, au No 721 de la rue Lafontaine, et y ont enlevé pour environ \$700 de marchandises.

Vol avec effraction M. Dionne a déposé ce matin une plainte au bureau des détectives et de minutieuses recherches seront faites.

GLENCLEAIR VAINQUEUR Glencleair, le champion des yachts canadiens a annulé les espérances que les américains avaient de gagner la coupe Seawanhaka en battant leur représentant, le yacht Momo appartenant à M. J. H. Crane.

La coupe Seawanhaka restera au Canada La nuit dernière, des voleurs ont pénétré par effraction dans l'épicerie de M. A. C. Dionne, au No 721 de la rue Lafontaine, et y ont enlevé pour environ \$700 de marchandises.

HOTELIERS CONDAMNES Pour infraction à la loi des licences Ce matin, M. Rodolphe Lemieux, avocat de M. Desautels, hôtelier, de St-Vincent de Paul, accusé de vente de boissons le dimanche, a été condamné à 150 \$ d'amende et les frais et trois mois de prison.

Entre mari et femme Décision du juge Dugas La cour de police a été saisie, ce matin, de Jacques Paquette, accusé par sa femme de l'adultère.

LES ASSAILLANTS CONDAMNES Deux bagarres sanglantes sur les quais Les assaillants condamnés A 1 heure, ce matin, deux bagarres sanglantes ont eu lieu sur les quais, vis-à-vis le steamer "Boston City", de la ligne Dominion.

FATAL ACCIDENT Encore les traverses à Jacob Oakville, 18 — M. et Mme Jacob Colton, de Trafalgar, revenaient du marché en voiture, hier. Ce sont deux vieillards. Ils ont voulu passer par la traversée à niveau du Pacifique Canadien, mais ils ont été arrêtés par un train.

LES RECIDIVISTES Les trois recidivistes, A. Portelance, T. Leithard et A. Amnis, qui ont été condamnés en 1885, 1887 et 1891, à 5 ans, et en 1896, à 3 ans.

REFUS DE POURVOIR Un nommé François Vaillancourt, âgé d'une quarantaine d'années et marié depuis huit ans, était accusé, ce matin, en cour de police, de refus de pourvoir à sa femme les aliments nécessaires à la vie.

DEUX PRISONNIERS S'EVADENT De la prison de Beauharnois Deux prisonniers ont réussi à s'évader de la prison de Beauharnois, dans la soirée d'hier.

DEUX MOIS DE PRISON Le jeune homme arrêté il y a quelques jours pour vol de billets de loteries au montant de \$47 a été condamné ce matin à deux mois de prison.

DE RETOUR DU KLONDYKE Victoria, C. A. 18 — Plusieurs chercheurs d'or de la Colombie Anglaise, sont de retour du Klondyke. Ils attendent le printemps pour retourner à leurs chalets.

LE MESSAGE D'ANDRÉE Christianin, 18 — M. Machuron qui a construit le ballon d'Andrée croit que le ballon tué entre le cap Nord et les Sept Îles, sur les côtes de la Laponie, est bien l'un des pigeons voyageurs d'Andrée.

LE MALHEUREUX OUVRIER SE PRECIPITE DANS LE FLEUVE

La victime Last subit une nouvelle opération Il s'informe de Meech Et de la date du procès

Bertram Last, la victime du drame sensationnel du Saunt au Récollet, est en pleine voie de guérison. Il portera les marques des blessures terribles que lui a infligées le laurier William Meech.

On se rappelle que Last a été frappé de deux coups de couteau dans le dos, au-dessous de l'épaule gauche et elle est restée dans la blessure, qui est maintenant complètement guérie.

Le jeune homme n'offrit aucune résistance. Il dit qu'il était sous l'impression que M. Henry était un voleur, et qu'en tirant il ne pensait pas l'atteindre.

Le docteur McTaggart, chirurgien en chef de l'hôpital, est satisfait de l'état du blessé, dont le complet rétablissement n'est plus qu'une question de temps.

LARAMÉE & MASSICOTTE Ont déposé leur bilan cette après-midi Passif \$40,000

Un enfant se tue en tombant du quatrième étage Un enfant de deux ans, Eugène Chabot, No 253, rue Richmond, est accidentellement tombé, hier soir, à 6 heures, d'un quatrième étage, sur la rue.

TERRIBLE CHUTE Un enfant se tue en tombant du quatrième étage Un enfant de deux ans, Eugène Chabot, No 253, rue Richmond, est accidentellement tombé, hier soir, à 6 heures, d'un quatrième étage, sur la rue.

NOTRE-DAME DE GRACES Le bozar qui s'est ouvert, hier soir, à Notre-Dame de Grâces au profit du monastère des sœurs du Précieux-Sang pour obtenir un très beau succès.

L'ASSOCIATION BRITANNIQUE La session des Savants Toronto, 18 — Trois cents membres de l'Association Britannique des sciences sont attendus à Toronto.

LE MONDE ELEGANT L'affluence élégante qui encombre le Parc Sohmer depuis quelque temps dénote que ce magnifique établissement est devenu le rendez-vous du monde fashionable.

LES NAISSANCES L'ANGELETT — En cette ville, le 12 courant, au No 107, rue St-Jacques, est né un enfant, comtesse-voyager, une fille.

LES DECES BOUVIER — A Verchères, Qué., le 17 courant, Mme Xavier Bouvier.

LES DECES CHAMPAGNE — A Ste-Rose, Qué., le 16 courant, à l'âge de 40 ans et 15 jours, François Champagne, cultivateur.

LES DECES DESMARCHAIS — A Côte des Neiges, le 16 courant, à l'âge de 24 ans et 10 mois, Ferdinand Desmarchais, marchand, et maître de Notre-Dame des Neiges.

LES DECES VIEL — En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 82 ans et 10 jours, M. Vielle, cultivateur.

LES DECES LEONARD — A Ste-Rose, le 18 courant, à l'âge de 23 ans et 4 mois, Arthur Lévesque, fils de J. L. Lévesque, avocat.

LES DECES RACIOT — A St-Basile, le 17 courant, à l'âge de 35 ans, M. Raciot, cultivateur.

LES DECES TELMONS — A Westmount, le 11 courant, à l'âge de 65 ans, M. Raciot, cultivateur.

LES DECES TELMONS — A Westmount, le 11 courant, à l'âge de 65 ans, M. Raciot, cultivateur.

LE MALHEUREUX OUVRIER SE PRECIPITE DANS LE FLEUVE

Pris pour voleur, un ouvrier reçoit un coup de fusil LE BLESSE EN DANGER DE MORT

L'auteur de la tragédie aux mains de la police (Dépêche spéciale) Saint-Paul l'Érmitte, 18 — Un malheureux accident qui aura probablement pour résultat la mort d'une personne, est arrivé à Repentigny, au soir d'hier.

Après quelques questions, Son Honneur a renvoyé les deux époux comme ils étaient venus. Ils semblent ne pas jouir de toute la plénitude de leurs facultés mentales.

ST-LOUIS — Un vieillard de plus de quatre-vingt ans, M. Ducharme, est mort subitement, ce matin, sur la rue Robitaille, vers onze heures.

MAISONNEUVE — Enfin! les contribuables de cette ville vont pouvoir respirer. Les trappes "patente Skiffle" seront prochainement posées à tous les puits de la cité.

WESTMONT — La famille Hurtubise est à faire ouvrir une nouvelle rue sur sa propriété qui est une des plus anciennes de Westmont. Cette propriété a un défilé de cent dix-sept ans d'existence.

NOTRE-DAME DE GRACES Le bozar qui s'est ouvert, hier soir, à Notre-Dame de Grâces au profit du monastère des sœurs du Précieux-Sang pour obtenir un très beau succès.

L'ASSOCIATION BRITANNIQUE La session des Savants Toronto, 18 — Trois cents membres de l'Association Britannique des sciences sont attendus à Toronto.

LE MONDE ELEGANT L'affluence élégante qui encombre le Parc Sohmer depuis quelque temps dénote que ce magnifique établissement est devenu le rendez-vous du monde fashionable.

LES NAISSANCES L'ANGELETT — En cette ville, le 12 courant, au No 107, rue St-Jacques, est né un enfant, comtesse-voyager, une fille.

LES DECES BOUVIER — A Verchères, Qué., le 17 courant, Mme Xavier Bouvier.

LES DECES CHAMPAGNE — A Ste-Rose, Qué., le 16 courant, à l'âge de 40 ans et 15 jours, François Champagne, cultivateur.

LES DECES DESMARCHAIS — A Côte des Neiges, le 16 courant, à l'âge de 24 ans et 10 mois, Ferdinand Desmarchais, marchand, et maître de Notre-Dame des Neiges.

LES DECES VIEL — En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 82 ans et 10 jours, M. Vielle, cultivateur.

LES DECES LEONARD — A Ste-Rose, le 18 courant, à l'âge de 23 ans et 4 mois, Arthur Lévesque, fils de J. L. Lévesque, avocat.

LES DECES RACIOT — A St-Basile, le 17 courant, à l'âge de 35 ans, M. Raciot, cultivateur.

LES DECES TELMONS — A Westmount, le 11 courant, à l'âge de 65 ans, M. Raciot, cultivateur.

LES DECES TELMONS — A Westmount, le 11 courant, à l'âge de 65 ans, M. Raciot, cultivateur.

LES DECES TELMONS — A Westmount, le 11 courant, à l'âge de 65 ans, M. Raciot, cultivateur.

LES DECES TELMONS — A Westmount, le 11 courant, à l'âge de 65 ans, M. Raciot, cultivateur.

LE MALHEUREUX OUVRIER SE PRECIPITE DANS LE FLEUVE

FRAPPE A MORT En allant visiter un ami PLUS DE MAUVAISES ODEURS

Arrestations et condamnations ST-HENRI — MM. L. N. Sénéchal et C. A. Bissoneau ont été nommés auditeurs de la Commission St-Joseph. C. Raymond et A. Caron ont aussi été nommés dernièrement, commissaires ordonnateurs à la même société.

Après quelques questions, Son Honneur a renvoyé les deux époux comme ils étaient venus. Ils semblent ne pas jouir de toute la plénitude de leurs facultés mentales.

ST-LOUIS — Un vieillard de plus de quatre-vingt ans, M. Ducharme, est mort subitement, ce matin, sur la rue Robitaille, vers onze heures.

MAISONNEUVE — Enfin! les contribuables de cette ville vont pouvoir respirer. Les trappes "patente Skiffle" seront prochainement posées à tous les puits de la cité.

WESTMONT — La famille Hurtubise est à faire ouvrir une nouvelle rue sur sa propriété qui est une des plus anciennes de Westmont. Cette propriété a un défilé de cent dix-sept ans d'existence.

NOTRE-DAME DE GRACES Le bozar qui s'est ouvert, hier soir, à Notre-Dame de Grâces au profit du monastère des sœurs du Précieux-Sang pour obtenir un très beau succès.

L'ASSOCIATION BRITANNIQUE La session des Savants Toronto, 18 — Trois cents membres de l'Association Britannique des sciences sont attendus à Toronto.

LE MONDE ELEGANT L'affluence élégante qui encombre le Parc Sohmer depuis quelque temps dénote que ce magnifique établissement est devenu le rendez-vous du monde fashionable.

LES NAISSANCES L'ANGELETT — En cette ville, le 12 courant, au No 107, rue St-Jacques, est né un enfant, comtesse-voyager, une fille.

LES DECES BOUVIER — A Verchères, Qué., le 17 courant, Mme Xavier Bouvier.

LES DECES CHAMPAGNE — A Ste-Rose, Qué., le 16 courant, à l'âge de 40 ans et 15 jours, François Champagne, cultivateur.

LES DECES DESMARCHAIS — A Côte des Neiges, le 16 courant, à l'âge de 24 ans et 10 mois, Ferdinand Desmarchais, marchand, et maître de Notre-Dame des Neiges.

LES DECES VIEL — En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 82 ans et 10 jours, M. Vielle, cultivateur.

LES DECES LEONARD — A Ste-Rose, le 18 courant, à l'âge de 23 ans et 4 mois, Arthur Lévesque, fils de J. L. Lévesque, avocat.

LES DECES RACIOT — A St-Basile, le 17 courant, à l'âge de 35 ans, M. Raciot, cultivateur.

LES DECES TELMONS — A Westmount, le 11 courant, à l'âge de 65 ans, M. Raciot, cultivateur.

LES DECES TELMONS — A Westmount, le 11 courant, à l'âge de 65 ans, M. Raciot, cultivateur.

LES DECES TELMONS — A Westmount, le 11 courant, à l'âge de 65 ans, M. Raciot, cultivateur.

LES DECES TELMONS — A Westmount, le 11 courant, à l'âge de 65 ans, M. Raciot, cultivateur.

LE MALHEUREUX OUVRIER SE PRECIPITE DANS LE FLEUVE

MORT DE L'HOM. T. ROBITAILLE Ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec

New Carlisle, Qué., 18 — L'hon. sénateur Théodore Robitaille, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est mort ici, ce matin, après une longue maladie.

L'honorable Théodore Robitaille descendait d'une des plus anciennes familles françaises du Canada, et de ses grands oncles, Messire Robitaille, fut chapelain de la milice active pendant la guerre de 1812.

Bien que personne n'ait été blessé et qu'aucun dommage n'ait été causé, l'émotion a été grande. Les bombes avaient été placées à l'encolure du boulevard Magenta et de la rue Lafayette.

Aucune arrestation n'a encore eu lieu, mais les détectives sont à la recherche des criminels.

Le président est accompagné de M. Hanotux, ministre des affaires étrangères, et du ministre de la marine. Il s'arrêtera à la gare de St-Jacques.

Après les fêtes qui l'attendent en Russie, le président se mettra en route pour le retour et il compte revenir à Dunfermline le 31 du mois courant.

Les dernières recherches de la police ont permis de réunir les fragments de la bombe qui a éclaté sur la route suivie par le président, près du boulevard Magenta.

On croit que l'auteur du dernier attentat est le même individu qui a dernièrement placé des bombes dans le bois de Boulogne et sur la place de la Concorde.

Londres, 18 — Une dépêche de Paris, reçue cette après-midi, annonce qu'un individu du nom de Perrier, a été arrêté sur le train qui va à Anvers.

Le Conseil Suprême de la guerre, jugeant en dernier ressort, a confirmé la sentence de mort prononcée contre Michèle Angiolino, l'assassin de M. Canovas del Castillo.

La saison théâtrale au Royal commencera lundi après-midi et il y a toute apparence que cette saison sera l'une des plus prospères qu'aient vu les entrepreneurs directeurs.

On annonce que toutes les attractions sont de premier ordre. La Hughes' United European Novelty Company sera à l'affiche pour la première semaine de représentation.

Victoria, 18 — Une première application de la loi de lynch vient d'avoir lieu sur la frontière, du côté de l'Alaska.

Un individu a été fusillé pour avoir violé des provisions.

SINGES ET CHIENS DRUSSES L'attraction la plus étonnante qui soit venue au Parc Sohmer, est sans doute la troupe de chiens et singes dressés du Prof. Macart.

Cette troupe de chiens et singes a été présentée par le Prof. Macart, un vrai cirque qui dure plus d'une demi-heure.

On a vu, en outre, des singes acrobates et contorsionnistes, dansant sur la corde, dansant serpentine, et elle ne laisse sa place que pour suivre le corbillard conduit par des chiens.

Un individu a été fusillé pour avoir violé des provisions.

Un individu a été fusillé pour avoir violé des provisions.

LE MALHEUREUX OUVRIER SE PRECIPITE DANS LE FLEUVE

MORT DE L'HOM. T. ROBITAILLE Ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec

New Carlisle, Qué., 18 — L'hon. sénateur Théodore Robitaille, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est mort ici, ce matin, après une longue maladie.

L'honorable Théodore Robitaille descendait d'une des plus anciennes familles françaises du Canada, et de ses grands oncles, Messire Robitaille, fut chapelain de la milice active pendant la guerre de 1812.

Bien que personne n'ait été blessé et qu'aucun dommage n'ait été causé, l'émotion a été grande. Les bombes avaient été placées à l'encolure du boulevard Magenta et de la rue Lafayette.

Aucune arrestation n'a encore eu lieu, mais les détectives sont à la recherche des criminels.

Le président est accompagné de M. Hanotux, ministre des affaires étrangères, et du ministre de la marine. Il s'arrêtera à la gare de St-Jacques.

Après les fêtes qui l'attendent en Russie, le président se mettra en route pour le retour et il compte revenir à Dunfermline le 31 du mois courant.

Les dernières recherches de la police ont permis de réunir les fragments de la bombe qui a éclaté sur la route suivie par le président, près du boulevard Magenta.

On croit que l'auteur du dernier attentat est le même individu qui a dernièrement placé des bombes dans le bois de Boulogne et sur la place de la Concorde.

Londres, 18 — Une dépêche de Paris, reçue cette après-midi, annonce qu'un individu du nom de Perrier, a été arrêté sur le train qui va à Anvers.

Le Conseil Suprême de la guerre, jugeant en dernier ressort, a confirmé la sentence de mort prononcée contre Michèle Angiolino, l'assassin de M. Canovas del Castillo.

La saison théâtrale au Royal commencera lundi après-midi et il y a toute apparence que cette saison sera l'une des plus prospères qu'aient vu les entrepreneurs directeurs.

On annonce que toutes les attractions sont de premier ordre. La Hughes' United European Novelty Company sera à l'affiche pour la première semaine de représentation.

Victoria, 18 — Une première application de la loi de lynch vient d'avoir lieu sur la frontière, du côté de l'Alaska.

Un individu a été fusillé pour avoir violé des provisions.

SINGES ET CHIENS DRUSSES L'attraction la plus étonnante qui soit venue au Parc Sohmer, est sans doute la troupe de chiens et singes dressés du Prof. Macart.

Cette troupe de chiens et singes a été présentée par le Prof. Macart, un vrai cirque qui dure plus d'une demi-heure.

On a vu, en outre, des singes acrobates et contorsionnistes, dansant sur la corde, dansant serpentine, et elle ne laisse sa place que pour suivre le corbillard conduit par des chiens.

Un individu a été fusillé pour avoir violé des provisions.

Un individu a été fusillé pour avoir violé des provisions.



L'hon. Théodore Robitaille, sénateur, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

roisse de St-Roch des Annulées, où il est mort; un troisième grand oncle, Jean Robitaille, fut membre de la législature canadienne de 1809 à 1820. Théodore était le fils de feu Louis Adolphe Robitaille, notaire à Val-des-Varenes, aux États-Unis, puis au Séminaire de Ste-Thérèse, à l'Université Laval, un M. J. Robitaille, qui fut fait notaire en 1858.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

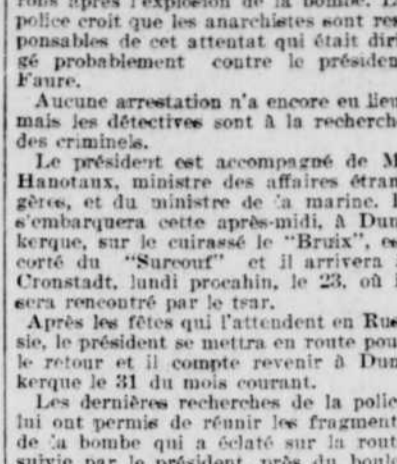
Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.

Le mariage en 1867 avec Marie Josephine, fille de P. A. Quessell. Fut assemblé membre du Conseil Privé et fut receveur général du Canada en 20 janvier 1870 et fut nommé sénateur le 29 janvier 1886.



L'hon. Théodore Robitaille, sénateur, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

roisse de St-Roch des Annulées, où il est mort; un troisième grand oncle, Jean Robitaille, fut membre de la législature canadienne de 1809 à 1820. Théodore était le fils de feu Louis Adolphe Robitaille, notaire à Val-des-Varenes, aux États-Un